



Conditions Générales de Vente Contrat de Maintenance

iMFR - iGesti – iCFA - iPlanning - iSite - iENT

GestiBase SARL

113 Rue de Saint Cyr
69370 ST DIDIER AU MONT D'OR

☎ 09 53 44 06 64

✉ info@gestibase.com

<http://www.gestibase.com>

Siret 481 315 026 00023

APE 6202A

Organisme Formation 82 69 08642 69

Organisme référencé Datadock

1er Janvier 2019

ARTICLE 1 – OBJET ET DEFINITIONS :

1.1: Les présentes Conditions Générales ont pour objet de préciser les conditions dans lesquelles la société Gestibase SARL fournit à ses clients (ci-après désigné le "Client"), le Logiciel ainsi que des prestations de service dans les domaines des nouvelles technologies, en particulier sur Internet. Ces Conditions Générales sont applicables à toutes les prestations réalisées par Gestibase SARL, dès que l'offre commerciale émise par Gestibase SARL est agréée ou que les prestations ont reçu un commencement d'exécution. Toute utilisation non expressément autorisée est interdite. Toute modification de l'exploitation ou des conditions d'exploitation devra faire l'objet d'un avenant.

La version la plus récente des Conditions Générales l'emporte sur les plus anciennes, la date d'émission indiquée en bas de page faisant foi. Les présentes Conditions Générales peuvent être complétées ou amendées par des conditions particulières expresses.

La commande du Logiciel par le Client entraîne l'acceptation expresse et sans réserve par celui-ci des présentes Conditions Générales et exclut l'application de toutes dispositions différentes ou contraires pouvant figurer sur des documents commerciaux ou sur les conditions générales d'achat du Client.

Les Conditions Générales de Ventes décrites ci-après s'appliquent également aux périodes d'utilisation gratuites, éventuellement accordées par Gestibase SARL à ses prospects pour leur permettre de se familiariser avec le Logiciel.

1.2 - Définitions :

“**Logiciel**” : ensemble de programmes et documentations d'utilisation associées, dénommés **iMFR, iPlanning, iFD, iSite, iGesti, iGesti CFA, iENT** faisant partie du catalogue de GESTIBASE SARL au moment de la commande, découpés en un ou plusieurs modules, intégrant les programmes standards de Gestibase SARL, ainsi que des programmes « open source ».

Article 2 – Caractéristiques du Logiciel

Gestibase SARL met à la disposition de ses Clients le Logiciel fonctionnant à l'aide de la technologie Internet et accessible par cette technologie.

Le Client peut avoir autant d'Utilisateurs qu'il le souhaite.

Les Logiciels peuvent être modifiés en fonction des améliorations ou des mises à jour apportées. Les clients seront informés régulièrement par des annonces ou par des aides des évolutions apportées via le site internet www.gestibase.com.

Article 3 – Durée du contrat.

Le Contrat prend effet le jour de la signature par le Client pour une durée de 12 (douze) mois renouvelable par tacite reconduction.

Si le Client souhaite interrompre l'un ou l'autre des Logiciels, il suffira de faire parvenir à Gestibase SARL une simple demande par mail et par courrier. Le logiciel ne sera plus accessible et le Client récupérera sous forme Excel toutes ses données (sauf pour le iSite). La rupture aura un effet immédiat sans préavis et toutes les données de la base de données seront définitivement détruites.

Article 4 : Obligations de GestiBase SARL :

4.1 - GestiBase SARL s'engage à déposer sous séquestre chez Maître Sicard 12 place Fernand Pelloutier 81000 Albi. Les codes sources du Logiciel lisible normalement par tout individu et par l'ordinateur de telle sorte qu'en cas de défaillance de GestiBase SARL (redressement judiciaire ou incapacité physique constatée et durable), le Client puisse accéder gratuitement aux dites sources.

4.2 - Le Client ne pourra utiliser les programmes sources que dans la limite des droits qui lui ont été cédés par GestiBase SARL par le présent contrat, l'accès aux programmes sources ne transférant en aucun cas les autres droits. En cas de cessation d'activité, GestiBase s'engage à mettre tout en œuvre pour assurer la continuité des services auprès d'un autre prestataire désigné par les MFR.

Article 5 – Livraison - Vérification de conformité des prestations

Le Client dispose d'un délai de 10 jours courant à compter de la date de l'installation du Logiciel pour vérifier son bon fonctionnement et notifier par écrit le cas échéant à GestiBase SARL ses réserves.

A cet effet, le Client devra désigner des représentants, aptes à analyser et vérifier leur conformité afin de procéder à la recette. A défaut de réserves expresses du Client, documentées au fur et à mesure dans le cadre de fiches d'anomalies validées et relatées dans le cadre du procès-verbal de recette, dans un délai maximum de 10 jours ouvrés après la livraison, les prestations de GestiBase SARL seront réputées conformes. GestiBase SARL prendra, dans un délai raisonnable, toutes mesures adéquates pour lever les éventuels défauts de conformité relevés. Dans le cas où le Client émettrait des réserves dans le délai susvisé, GestiBase SARL effectuera la correction des anomalies identifiées dans les meilleurs délais.

Article 6 – Confidentialité.

Les identifiants, à savoir les mots de passe associés à chaque utilisateur, sont strictement personnels et confidentiels. Le Client s'engage à les garder secrets et à ne pas les divulguer sous quelque forme que ce soit. Leur transmission à des tiers, par le Client, se fait sous son entière responsabilité.

En cas de perte ou de vol de l'un de ses Identifiants le Client doit en avvertir GestiBase SARL sans délai par mail et par téléphone puis par lettre recommandée avec avis de réception afin d'envisager ensemble les mesures appropriées.

Article 7 - Protection des données

Par le présent contrat, le Client donne son accord sur le fait que GestiBase SARL peut stocker, traiter et utiliser les données collectées lors de celui-ci.

Deux types de données sont collectés lors du présent contrat : il s'agit des données concernant directement le Client et les données concernant les adhérents du Client.

En ce qui concerne les données touchant directement au Client, la collecte de celles-ci est indispensable pour répondre à sa demande. Le défaut de communication de ces données empêche la conclusion du présent contrat.

Ces informations sont destinées à la société GestiBase SARL, responsable du traitement, à des fins de gestion administrative, commerciale et/ou marketing.

Conformément aux articles 38 et suivants de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 29 juillet 2004, le Client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données qui le concernent.

Si le client souhaite exercer ces différents droits, il doit adresser sa demande, soit par e-mail à l'adresse suivante : info@GestiBase.com, soit par courrier papier à :

GESTIBASE SARL
113 rue de Saint Cyr
69370 ST DIDIER AU MONT D'OR

En ce qui concerne les données relatives aux adhérents du Client, celui-ci s'engage à respecter les obligations spécifiques y afférent énoncées à l'article 10.

Les données appartenant au Client et hébergées par GestiBase SARL sont et demeurent la propriété du Client.

GestiBase SARL s'engage à garder ces données confidentielles, à n'effectuer, en dehors des nécessités techniques, aucune copie des données et à n'en faire aucune utilisation autre que celles prévues pour l'exécution des présentes.

Conformément à l'article 34 de la loi « Informatique et Libertés », GestiBase SARL prend toutes les précautions nécessaires pour préserver la sécurité des données collectées et notamment empêcher qu'elles soient déformées, endommagées ou que des tiers non autorisés y aient accès.

Ainsi, GestiBase SARL s'engage à mettre en œuvre des mesures d'ordre technique et organisationnel de sécurisation destinées à garantir la sécurité et la confidentialité des données collectées.

Ces différentes mesures sont les suivantes :

- Le protocole de sécurité SSL : les échanges d'informations entre les serveurs GestiBase SARL et le serveur du Client sont cryptés grâce au protocole SSL (Security Socket Layer). Cette technologie permet d'assurer l'authentification des utilisateurs, la confidentialité et l'intégrité des données échangées.
- Pour accéder à leurs comptes, les clients doivent s'identifier à l'aide de leurs codes client et d'un mot de passe, ces données sont elles aussi cryptées.
- Il est fortement recommandé au CLIENT de créer des mots de passe complexes (au moins 8 caractères) et de les modifier régulièrement. Une déconnexion automatique sera disponible. Il est vivement conseillé de ne pas conserver le mot de passe dans le navigateur.

Article 8 - Propriété intellectuelle

Conformément aux articles L.111-1 et L.112-2 du Code de la Propriété Intellectuelle, GestiBase SARL est de plein droit titulaire exclusif, dès leur création, des droits de propriété intellectuelle afférents à tous éléments visuels, informatiques, fonctionnels, méthodes, sur le Logiciel.

GestiBase SARL concède au Client un droit d'utilisation et de diffusion, non exclusif et non cessible, sans limitation géographique ni de durée, portant sur le Logiciel.

Le Client s'interdit néanmoins de désassembler, décompiler ou d'inverser les codes du Logiciel fournis par GestiBase SARL dans le respect de l'article 122-6-1 du Code de la propriété intellectuelle.

Article 9 – Responsabilité – limitation

GestiBase SARL indemnifiera le Client pour tout dommage direct résultant de manquements prouvés, de sa part, dans l'exécution des obligations qu'elle assume aux termes des présentes Conditions Générales.

La responsabilité de GestiBase SARL ne pourra être recherchée et aucune réparation ne sera due au Client :

- en cas de retard ou de défectuosité dans l'exécution du Logiciel dû au fait du Client ou d'un tiers, dans le cas où les dommages seraient consécutifs à une inexécution, même partielle, d'obligations lui incombant ou à un non-respect des préconisations de GestiBase SARL,
- en cas de dommages indirects et/ou immatériels, tels notamment, les pertes de commandes, pertes d'exploitation, de bénéfices, diminution du chiffre d'affaires, atteinte à l'image de marque, ainsi que toute action dirigée par un tiers à l'encontre du Client,
- en cas de survenance d'un cas de force majeure.

Le Client est seul responsable, sauf à démontrer une faute de GestiBase SARL, de la sécurité, de l'intégrité et de la confidentialité de l'ensemble des éléments (programmes, dossiers, documentations, données, etc.) utilisés ou non dans le cadre des Présentes..

En tout état de cause, la responsabilité civile de GestiBase SARL, à raison de tout dommage résultant de l'inexécution ou de la mauvaise exécution du Logiciel, ne pourra dépasser, toutes causes confondues, toute pénalité éventuelle étant déduite, un an d'abonnement.

Le Logiciel est mis à la disposition du Client sous forme d'abonnement. Cet abonnement ne confère au Client qu'un droit d'usage privé personnel, non transmissible et non exclusif sur le Logiciel ou l'un de ses éléments qui comprend un droit de reproduction temporaire, durant la connexion sur son équipement, pour stockage aux fins de représentation à l'écran.

En outre, du fait des caractéristiques et limites de l'Internet, que le Client déclare parfaitement connaître, GestiBase SARL ne saurait voir sa responsabilité engagée pour, notamment : les difficultés d'accès au site hébergé du fait de la saturation du réseau Internet, la contamination par virus des données et/ou logiciels du Client, dont la protection incombe à ce dernier, les intrusions malveillantes de tiers sur le site du Client, malgré les mesures raisonnables de sécurité mises en place par GestiBase SARL, les détournements éventuels des mots de passe, codes confidentiels, et plus généralement de toute information à caractère sensible pour le Client.

GestiBase SARL ne garantit pas que le Service sera exempt d'anomalies ou d'erreurs, ni que celles-ci pourront être corrigées, ni que le Service fonctionnera sans interruption ou panne, ni encore qu'il est compatible avec un matériel ou une configuration particulière autre que celle expressément préconisée par GestiBase SARL.

Article 10 – Obligations du Client.

Pour utiliser le Logiciel GestiBase SARL, le Client doit disposer :

- d'un micro-ordinateur de type PC lui permettant d'accéder à Internet,
- d'une connexion Internet ADSL 1 MO au minimum,
- d'un navigateur Firefox acceptant les cookies et les frames.

Tous les coûts nécessaires à l'équipement et à la connexion du Client à l'Internet sont à l'entière charge du Client.

Le Client est seul et entier responsable des données qu'il transfère et interroge dans le Logiciel et qui sont rendues disponibles à tous les Administrateurs et aux Utilisateurs autorisés du Client.

Le Client s'engage à respecter l'ensemble des prescriptions légales et réglementaires en vigueur, et en particulier celles relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et notamment à faire toute déclaration de traitements auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (C.N.I.L.) <http://www.cnil.fr>

Conformément à l'article 32 de la loi « Informatique et Libertés », le Client s'engage à informer sa clientèle de l'identité du responsable de traitement, de la finalité poursuivie par le traitement, du caractère obligatoire ou facultatif des réponses, des conséquences éventuelles à son égard d'un défaut de réponse, des destinataires des données, de son droit d'accès et de rectification des données mentionnées aux articles 38 et suivants.

Article 11 – Maintenance :

11.1 : Accès au service

L'obligation souscrite par GestiBase SARL est une obligation de moyen. Dans ce cadre, elle s'engage à apporter tout le soin et la diligence nécessaires à la fourniture d'un service de qualité conformément aux usages de la profession.

GestiBase SARL fera toute diligence pour fournir une qualité d'accès suffisante pour suivre l'évolution du trafic du service de ses Clients.

11.2 : Interruption du service pour maintenance et amélioration :

Les interruptions de service pour mettre à jour le Logiciel et les structures des bases de données peuvent être effectuées tous les jours à partir de 19 heures. Ce type de mise à jour n'entraîne une interruption de service que de quinze minutes au maximum.

Les interruptions de service pour les mises à jour importantes (par exemple : installation d'un nouveau logiciel, mise en place d'une nouvelle version comprenant des modifications importantes sur la base de données, etc.) ont lieu autant de fois que nécessaire.

En cas d'absolue nécessité, GestiBase SARL se réserve la possibilité d'interrompre le serveur pour procéder à une intervention technique de maintenance ou d'amélioration afin d'assurer le bon fonctionnement de ses Services et ce quelle que soit l'heure et la durée de l'intervention.

Les interruptions de service ne donneront droit à aucune indemnité vis-à-vis des Clients.

11.3 : Sauvegardes

GestiBase SARL s'engage à prendre toute précaution raisonnable pour assurer la protection matérielle des données et programmes.

GestiBase SARL met en place 4 systèmes de sauvegarde :

- Un disque dur en mirroring (temps réel) sur le serveur principal hébergé chez le fournisseur OVH,
- Un serveur redondant
- une sauvegarde sur le serveur de GestiBase dans les locaux de GestiBase SARL (2 fois par jour),
- une sauvegarde sur un serveur externe situé en dehors des locaux de GestiBase SARL (2 fois par jour, avec 2 disques en miroir).

Article 12 – Prix et facturation.

Le coût de mise en place initiale du Logiciel ainsi que le coût mensuel de l'abonnement est fourni par devis.

L'abonnement au Logiciel sera payé mensuellement au 5 de chaque mois par prélèvement uniquement.

Le Client s'engage à informer GestiBase SARL de toute modification de ses coordonnées postales et bancaires ou de toute autre information nécessaire aux relations commerciales entre le Client et GestiBase SARL.

Le tarif d'abonnement mentionné ne comprend pas l'accès à Internet et les coûts de ligne téléphonique. Il relève de la responsabilité du Client de se connecter à Internet. GestiBase SARL ne peut être tenu pour responsable de la qualité de la connexion proposée par le Fournisseur d'Accès à Internet.

Article 13 – Référence.

GestiBase SARL pourra citer le nom du Client sur tout document, électronique ou autre, à titre de référence. Rayer cet article si vous ne souhaitez pas être cité.

Article 14 - Cession.

Le Client s'interdit expressément de céder à titre onéreux ou gratuit, tout ou partie des droits et obligations qu'il détient du fait du présent Contrat.

Article 15 – Interopérabilité.

Conformément à l'article L122-6-1 du code de la propriété intellectuelle, le Client peut obtenir auprès de GestiBase SARL les informations sur l'interopérabilité du Logiciel qu'il utilise avec d'autres logiciels.

Pour ce faire, le Client devra adresser sa demande par lettre recommandée à : GestiBase SARL . GestiBase SARL disposera d'un délai de deux mois pour transmettre au Client les informations demandées.

Les informations qui seront alors communiquées ne devront être utilisées que dans le but de réaliser l'interopérabilité.

En aucun cas ces informations ne devront être transmises par le Client à un tiers que ce soit à titre gratuit ou onéreux.

Article 16 : Loi applicable et attribution de compétence.

17.1 : Si l'une quelconque des clauses des présentes Conditions Générales devait être frappée de nullité ou déclarée inapplicable pour quelque cause que ce soit, les autres clauses resteront néanmoins en vigueur et les parties se rapprocheront pour arrêter, de bonne foi, les amendements nécessaires, afin que chacune d'elle se trouve dans une situation économique comparable à celle qui aurait résulté de l'application de la clause frappée de nullité

17.2 : Le présent Contrat est intégralement soumis à la loi française.

En cas de litige survenant à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution du présent Contrat, les soussignés s'efforceront de le régler à l'amiable préalablement à toute action en justice.

En cas de désaccord persistant sur l'interprétation ou de l'exécution du présent Contrat, compétence exclusive est attribuée aux Tribunaux de Lyon, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie, même pour les procédures d'urgence ou les procédures conservatoires en référé ou par requête.

Pour GESTIBASE SARL
Monsieur ROUAUD Nicolas

Pour le CLIENT





Grille de tarifs maintenance 2019

iMFR - iGesti – iCFA - iPlanning - iSite - iENT

Maintenance iMFR - iGesti : 50 € HT/mois

Maintenance iPlanning : 35 € HT/mois

Maintenance iSite : 40 € HT/mois

Maintenance iEnt Complet : 40 € HT/mois

Maintenance iSite iEnt Complet : 40 € HT/mois

Maintenance iFD-CFA : 61 € HT/mois

Maintenance iSite FD : 61 € HT/mois

Mode de règlement : par prélèvement automatique uniquement, le 5 du mois.

GestiBase SARL

113 Rue de Saint Cyr
69370 ST DIDIER AU MONT D'OR

☎ 09 53 44 06 64

✉ info@gestibase.com

<http://www.gestibase.com>

Siret 481 315 026 00023

APE 6202A

Organisme Formation 82 69 08642 69

Organisme référencé Datadock